

La recherche juridique en cours : la problématique des cas réels, base de l'apprentissage du droit constitutionnel

German LOPEZ DAZA
Professeur Chercheur, Université Surcolombiana - Colombie

Depuis toujours le droit constitutionnel est enseigné de façon traditionnelle. Les cours magistraux en développent la théorie générale et accordent une place réduite aux études des cas réels. Cette branche du droit est d'autant plus d'actualité du fait de la constitutionnalisation du droit dans le monde et l'on observe que son enseignement se concentre sur la normativité de la Charte politique et celle créée par le législateur.

On a mis de se tourner davantage vers la réalité et conduit les étudiants à croire que leur mission d'avocat consistait plus à savoir utiliser les normes qu'à trouver un sens social et citoyen à leur formation.

C'est pourquoi nous proposons la création de groupes de travail analysant des problèmes sociaux à fort ingrédient constitutionnel :

- Droits fondamentaux des gens vivant dans la rue
- Protection des droits collectifs des riverains (pollution de fleuve)
- Participation citoyenne dans la prévention de la corruption administrative

Les étudiants, sous la direction de leur professeur de droit constitutionnel devront :

- - Définir la problématique juridique
- - Étudier le cas et établir un plan d'action
- - Trouver une solution juridique et la mettre en application